

Troubles
visuels
en Vaucluse

VUE

INFORMATIONS

Associations
Adresses utiles

N° Vert 0 800 800 579

Toutes les infos sur vaucluse.fr

 @departementvaucluse

INFO
2018



Déficience(s) Visuelle(s)

Toutes les activités de la vie quotidienne comme la lecture, la prise des repas, les activités manuelles, les déplacements, etc. deviennent de plus en plus difficiles, voire impossibles. Elles demandent beaucoup d'attention, de concentration et d'efforts permanents pour y parvenir.

Vivre au quotidien avec une malvoyance, c'est comme regarder au travers d'une passoire.

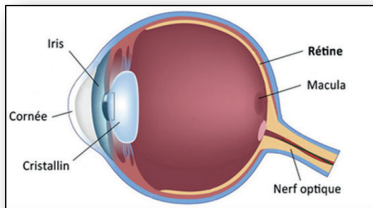
En France, on estime le nombre de personnes déficientes visuelles à près de 2 millions, dont 150.000 sont des personnes malvoyantes profondes et 65000 en cécité complète. La dégénérescence maculaire liée à l'âge, DMLA, représente 1.000 000 de personnes. Au-delà de 75 ans, 1 personne sur 4 est susceptible de présenter une DMLA. Mais d'autres maladies de l'œil, comme le glaucome, la rétinopathie diabétique, la myopie forte et les maladies génétiques, peuvent être à l'origine d'une malvoyance plus ou moins sévère.

L'accompagnement des personnes malvoyantes n'est, dans notre pays, malheureusement pas suffisamment pris en compte comme il le faudrait. La malvoyance est devenue, en quelques années, un véritable problème de Santé Publique, au regard de l'allongement de la durée de la vie. En 30 ans, nous avons gagné 8 ans d'espérance de vie. Et jusqu'à 85 ans, 9 personnes sur 10 vivent encore au domicile, le plus souvent seule.

En France, les établissements spécialisés dans la rééducation et la réadaptation « basse vision », en nombre très limité, reçoivent un très petit nombre de patients par an. Au total, environ 1 500 à 2 000 personnes bénéficient d'une telle prise en charge. Le Vaucluse a la chance de disposer d'un service pluridisciplinaire spécialisé dans ce domaine et de nombreuses associations spécialisées.

Vue Malvoyance Cécité

L'oeil, notre appareil photo naturel



L'œil est l'organe de la vision. Il nous permet deux visions complémentaires :

La vision dite « centrale », concentrée sur une minuscule surface appelée Macula (diamètre = 2mm) donne la vision des détails et des couleurs.

La vision dite « périphérique », qui joue un rôle de détection rapide en nous renseignant sur notre environnement est responsable de la vision nocturne. Toutes les images captées par cette pellicule photo qu'est la rétine, sont transmises au cerveau pour interprétation.

Qu'appelle-t-on déficience visuelle ?

La déficience visuelle se définit schématiquement selon deux critères :

- **L'acuité visuelle**, c'est-à-dire la capacité à voir distinctement les détails d'un objet que l'on regarde
- **Le champ visuel**, caractérisé par l'étendue du champ de vision autour de l'objet regardé.

Toute personne dont l'acuité visuelle est inférieure à 3/10 ou dont le champ visuel est rétréci à 10° est considérée comme malvoyante.

Vue Malvoyance Cécité

Quelles sont les causes les plus fréquentes d'une déficience visuelle ? (d'après www.arradv.fr/)

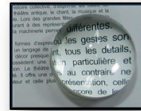
- **La dégénérescence maculaire liée à l'âge (DMLA).** Première cause de handicap visuel après 50 ans, cette affection chronique, évolutive et invalidante, se caractérise par une baisse de la vision du détail liée au vieillissement pathologique du centre de la rétine. On distingue la forme sèche ou atrophique marquée par une altération progressive du tissu maculaire, et la forme humide, ou exsudative, qui se traduit par la prolifération de néo-vaisseaux dans la région maculaire, responsables d'hémorragies.
- **La rétinopathie diabétique.** Complication du diabète résultant de l'atteinte des petits vaisseaux de la rétine, elle peut, en l'absence de traitement, entraîner une diminution très importante de la vision (malvoyance), voire une perte complète de la vue (cécité).
- **Le glaucome.** Il s'agit d'une atteinte vasculaire progressive du nerf optique le plus souvent en lien avec une augmentation de la pression du globe oculaire.
- **Les maladies génétiques** dont la plus connue est rétinopathie pigmentaire.

Vue Malvoyance Cécité

Quelles aides techniques existe-t-il ?

Pour l'intérieur : lecture, écriture, confort visuel

- 1 l'éclairage approprié
- 2 la loupe autoéclairante à poser
- 3 la loupe éclairante à poser
- 4 la loupe électronique
- 5 l'agrandisseur électronique



Pour l'extérieur : observations ponctuelles, protection

- A- La loupe éclairante à main
- B- Les lunettes englobantes
- C- Les filtres UV
- D- Le système monoculaire



Seuls des examens et essais comparatifs, associés au travail rééducatif, menés par des professionnels spécialisés, conduisent à la parfaite adéquation entre les besoins exprimés et le bon choix d'une aide technique adaptée.

En dehors de ce protocole, validé par l'ophtalmologiste, l'optimisation du potentiel visuel demeure utopique.

Existe-il des soins rééducatifs spécifiques ?

Sur orientation de la MDPH vers un service spécialisé, la rééducation et la réadaptation dites « basse vision » permettent, sous la conduite de différents professionnels spécialisés (orthoptiste, ergothérapeute, instructeur en locomotion, psychomotricien, psychologue), d'acquérir des techniques et stratégies adaptées, dans tous les gestes de la vie quotidienne. L'objectif étant d'apprendre à voir autrement, afin de retrouver tout ou partie de son autonomie passée.

Associations et Services

ARRADV 84

Association de Réadaptation et de Réinsertion pour
l'Autonomie des Déficiants Visuels



SAMSAH ARRADV 84

106 Avenue de tarascon Bât. B
84000 Avignon
04 90 82 10 31
samsah.dv84@gmail.com
www.arradv.fr

L'Association de Réadaptation et de Réinsertion pour l'Autonomie des Déficiants Visuels est une association gestionnaire d'établissements, dont le **Service d'Accompagnement Médico-Social Pour Adulte Handicapé de Vaucluse**.

Intervenant sur tout le département, ce service propose des prestations d'accompagnement médico-social aux personnes déficientes visuelles âgées de plus de 18 ans disposant d'une notification délivrée par la MDPH de Vaucluse.

L'objectif de cet accompagnement est le maintien ou l'amélioration de l'autonomie des personnes accompagnées afin de permettre la préservation d'une dynamique de vie et le maintien à domicile. Les professionnels spécialisés de l'équipe pluridisciplinaire permettent un accompagnement global mais individualisé sur l'ensemble des domaines de la vie quotidienne en tenant compte des besoins et attentes des personnes, dans le lieu de vie des personnes ou au service.

Le service est implanté sur la ville d'Avignon et a développé différents lieux d'accueil : Carpentras, Cavaillon, Apt, Orange. Le service est financé conjointement par le Conseil Départemental de Vaucluse et l'ARS PACA, les prestations délivrées sont gratuites.

Associations et Services

SAMSAH ARRADV 84

Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adulte Handicapé Visuel

Ce service dispose d'une équipe pluridisciplinaire de professionnels spécialisés, qui vous permettra de «voir autrement» et d'améliorer votre quotidien :

- **Le médecin**, coordonne l'accompagnement des personnes et développe le lien avec leurs divers soignants ;
- **L'orthoptiste**, aide à explorer et optimiser l'utilisation des capacités visuelles ;
- **L'opticien**, conseille sur les aides techniques, de confort et de protection adaptées ;
- **L'ergothérapeute**, permet de retrouver une autonomie, les gestes de la vie quotidienne, notamment en favorisant l'utilisation des sens compensatoires ; apporte des conseils sur l'adaptation du logement ;
- **L'instructrice en locomotion**, donne les moyens de se déplacer en sécurité par l'apprentissage de techniques et le développement des capacités d'orientation ;
- **La psychomotricienne**, aide à retrouver l'équilibre, à favoriser l'aisance corporelle et la gestion du stress ;
- **L'assistante sociale**, accompagne dans les démarches administratives et budgétaires, favorise le lien social, la vie familiale et professionnelle, et oriente vers des partenaires ;
- **La psychologue**, sera à l'écoute de la personne et de sa famille.

Vue : 10 idées reçues

1. Les yeux s'usent avec l'âge : VRAI ET FAUX Ce n'est pas l'âge qui use les yeux mais les maladies qui surviennent avec l'âge (cataracte, DMLA, etc.).

2. Les yeux clairs sont plus fragiles que les yeux de couleur foncée. FAUX La couleur n'influe pas sur la fragilité de l'œil.

3. L'hérédité joue un rôle dans la déficience visuelle : VRAI Ce rôle est clairement mis en évidence pour la DMLA et le glaucome.

4. L'hypertension est responsable de la basse vision : VRAI ET FAUX Il faut différencier l'hypertension artérielle de l'hypertonie oculaire, à l'origine du glaucome.

5. Les écrans de télévision et d'ordinateur sont dangereux pour les yeux : FAUX Les écrans n'abîment pas les yeux. On les utilise même pour stimuler la fonction visuelle grâce à des logiciels spécifiques de réadaptation. La fatigue qui peut être ressentie est facilement compensée par une correction optique adaptée, des larmes artificielles ou selon les cas, de la rééducation orthoptique.

6. Le soleil est néfaste pour les yeux : VRAI Les infrarouges et les ultraviolets sont nocifs pour les différentes structures oculaires. Protégez-vous.

7. Le travail minutieux à la lumière électrique fatigue les yeux: FAUX Un éclairage adapté soulage la fatigue visuelle.

8. Chacun possède un capital visuel, il ne faut pas le gaspiller : FAUX Plus on s'en sert, moins il s'use! Comme la mémoire, votre vision s'améliore avec l'entraînement.

9. La rééducation visuelle n'est pas efficace pour les personnes vieillissantes : FAUX Il n'existe aucune limite d'âge pour la réadaptation en basse vision.

10. La carence en vitamines est responsable de la perte de vision : VRAI L'équilibre alimentaire favorise le bon fonctionnement de l'œil. La carence en vitamines est un facteur aggravant favorisant la dégénérescence maculaire, mais on ne peut imputer cette maladie aux seuls facteurs alimentaires. Consommez des vitamines (A, B, E), des omégas 3, des aliments antioxydants et anti-radicaux. Abusez des aliments de couleur verte. Ils en sont riches.

Associations de Vaucluse

AVH

Association Valentin Haüy



Association Valentin Haüy

Comité de Vaucluse et du proche Avignon
16 rue Marie-Madeleine - 84000 Avignon
09 51 65 83 41
comite.vaucluse@avh.asso.fr

L'association Valentin Haüy, créée et reconnue d'utilité publique il y a plus de 125 ans, a pour objectif de venir en aide aux personnes non ou mal voyantes et de favoriser leur autonomie.

Pour l'assurer au plus près des bénéficiaires pour lesquels le transport est une difficulté, elle a mis en place 8 correspondances.

Elle propose :

- Des cours individuels dans divers domaines : Braille, informatique, nouvelles technologies...
- L'accès à une médiathèque spécialisée dans la mal ou non voyance : livres grands caractères, livres braille, livres lus sur CD ou à télécharger.
- Des activités de groupe : manuelles, culturelles ou sportives pour permettre de rompre l'isolement et de retrouver une vie sociale.
- Une présentation sur rendez-vous en Avignon de matériels adaptés à la déficience visuelle : cannes, montres parlantes, loupes, télé agrandisseurs, matériel braille, etc...

Correspondances :

Apt : 04 90 75 28 29, correspondance.apt@avh.asso.fr

Cavaillon : 04 32 50 18 07, avhcavaillon@orange.fr

Châteaurenard : 04 90 94 37 96

correspondance.chateaurenard@avh.asso.fr

Sorgues : 06 79 41 94 03, correspondance.sorgues@avh.asso.fr

Valréas : 04 90 41 91 16, correspondance.valreas@avh.asso.fr

Vaison-la-Romaine : 04 90 67 14 66, correspondance.vaison@avh.asso.fr

Villeneuve-les-Avignon : 06 11 98 44 61, correspondance.lesangles@avh.asso.fr

Associations de Vaucluse

Bibliothèques Sonores de l'Association des Donneurs de Voix



APT

A la Maison des associations, rue Cély 84400 Apt
04 90 74 29 02 84A@ADVBS.fr
Permanence : le jeudi de 14h à 16h30

CARPENTRAS et COMTAT VENAISSIN

Au 114 de la rue Sadolet 84200 Carpentras
Tél. 04 90 60 37 60 Fax. 04 90 60 37 60
84C@ADVBS.fr
Permanence : le mardi de 14h à 17h

Les Bibliothèques Sonores, au nombre de 115 en France, au service des personnes souffrant d'un handicap les empêchant de lire (handicap attesté médicalement).

Nous vous proposons, en prêt gratuit, plusieurs dizaines de milliers de livres sonores, des grands classiques aux ouvrages contemporains.

Sous réserve d'Inscription à l'une de nos Bibliothèques Sonores, ces ouvrages, au format MP3 pour la plupart, vous sont livrés à domicile, en franchise postale A/R, sur divers types de support, CD le plus souvent mais aussi clé USB ou carte SD. Un Serveur national est également à votre disposition.

Depuis 1972, nous mettons nos voix à votre service, pour retrouver le goût de la lecture.

Associations de Vaucluse

CECIDEV

Centre d'Education de Chiens-guides pour l'Intégration des Déficiants Visuels



CECIDEV VAUCLUSE

1790 Route de Marseille 84140 AVIGNON

Responsable Sabine AUBANEL

07 68 17 39 58 sabine.aubanel@gmail.com

www.ceciddev.org

CECIDEV Aix-en-Provence

06 25 46 39 45 ceciddev.org@gmail.com

Reconnue d'intérêt général, cette association à but non lucratif déclarée en sous-préfecture d'Aix en Provence rayonne sur plusieurs territoires : en priorité La Provence (Bouches du Rhône et Vaucluse), voire les départements alentours 04, 05 et 30 compte tenu de leur proximité.

Nos objectifs :

- Elever, éduquer et remettre gracieusement des chiens guides à des personnes déficientes visuelles adultes,
- Demande de chien guide étudiée de manière à constituer une équipe homogène et répondre au mieux au déficient visuel (caractère du chien, race souhaitée, taille, ...),
- Familles d'accueil bénévoles des chiots de 2 mois à 1 an durant la période de pré-éducation,
- Familles d'accueil bénévoles le week-end pour les chiens en éducation de 1 an jusqu'à la remise aux environs de 20 à 22 mois,
- Suivi des équipes Déficiants Visuels / Chiens Guides en place,
- Participer aux animations et événements relatifs aux différentes formes de handicap (Salon, journées, ...).

Associations de Vaucluse

Chiens Guides d'Aveugles Centres d'Education de Chiens-guides pour l'Intégration des Déficiants Visuels Canne Optronique



Les Chiens Guide d'Aveugles de PACA-Corse
15 rue Michelet 06100 Nice
info@chiensguides.org
www.chiensguides.org
Délégation Vaucluse : Claude RIBIERE
04 90 60 01 13

L'association s'est donnée pour objectif d'améliorer l'autonomie et la mobilité des personnes non voyantes et malvoyantes. Elle dispose d'une équipe pluridisciplinaire de 20 salariés (animaliers, éducateurs, instructeurs de locomotion...) mais également de familles d'accueil, de bénévoles, de sympathisants et de donateurs.

Ses missions :

- élever, éduquer et **remettre gratuitement des chiens guides** (en 2016, 50 ans de l'association, 550ème chien guide remis) ;
- équiper les personnes déficientes visuelles de **canne optronique** pour les personnes ne pouvant pas ou ne voulant pas de chien guide (partenariat avec l'association LCBO Alès Doyen) ;
- informer les personnes déficientes visuelles de ses structures de soutien, et de l'aide apportée par le chien guide et la canne optronique.
- informer l'opinion et les pouvoirs publics sur l'action menée



L'association, affiliée à la FFAC et à l'IGDF, perdure grâce à la générosité de tous.



Associations de Vaucluse

L'Oeil qui écoute



Association L'œil-qui-écoute
Audiodescription
Tél. 07 77 22 93 42 / 09 50 49 15 27
oelquiecoute@yahoo.fr

Depuis 1994 en région PACA, depuis 2007 en Vaucluse, l'association propose des sorties culturelles accessibles au cinéma, aux Chorégies d'Orange l'été, à la Garance à Cavaillon, à Villeneuve-en-scène (Villeneuve-les-Avignon) et à la demande selon les souhaits des personnes concernées.

En 2006, sur Oppède avec le soutien de la municipalité, l'AVH et de La Strada, un festival de courts métrages est né. Primés au festival de Cannes, ces courts-métrages (totalement accessibles en audiodescription) parlent de handicap. Ce festival propose des rencontres et des expositions avec l'équipe du festival cannois Entre'2 marches.

Tout au long de l'année, en milieu scolaire du primaire au lycée, l'association organise des actions de sensibilisation au handicap et aux différences au travers de courts métrages adaptés à l'âge des participants à partir d'ateliers de découverte de ce qu'est l'audiodescription.

L'audiodescription consiste à décrire les décors, les costumes, les lumières, les mouvements d'un spectacle. Ces descriptions sont faites entre les dialogues de manière à ne pas gêner la compréhension d'un spectacle. Ces commentaires sont diffusés dans un casque à infrarouge sans fil qui a été remis au spectateur. Ils permettent aux personnes aveugles ou malvoyantes d'entendre des commentaires conçus pour faciliter la compréhension de la situation jouée sur scène ou à l'écran.

Associations de Vaucluse

Rétina France

«Vaincre les Maladies de la Vue »



Coordonnées Rétina France 84

Tél. 06 82 88 29 96 - gerard.delestic@orange.fr

Tél. 06 17 98 31 36

mmadeleine.ghibaud@modulonet.fr

Coordonnées Rétina France

2, chemin du Cabirol - BP 62

31771 COLOMIERS cedex

Tél. 05 61 30 20 50 (N° Azur) - www.retina.fr

Reconnue d'utilité publique depuis le 6 novembre 1998, Rétina France est une association de loi 1901 composé de 20 000 membres.

Rétina France :

- Soutient et encourage la recherche médicale en ophtalmologie : 290 projets de recherches financés et 130 bourses d'études attribuées.
- Regroupe et aide les personnes atteintes de maladies de la vue en leur apportant informations, appuis, conseils et solutions.
- Communique sur la malvoyance et les avancées de la recherche : conférences, colloques médicaux, etc...
- Agit pour la prévention des maladies de la vue : sensibilisation, dépistage.
- Participe aux travaux d'accessibilité spécifiques aux déficients visuels : Conseil départemental, commissions municipales, tourisme et handicap, sous-commission départementale d'accessibilité, etc...

L'esprit de l'association :

- Pas d'assistanat...mais une aide, un soutien vers l'autonomie.
- Pas de résignation...mais de la combativité.
- Pas de tristesse...mais de la convivialité.
- Pas d'attente passive de solutions...mais des initiatives...

Scolarité



L'enseignant référent de la scolarité est un enseignant spécialisé, interlocuteur privilégié des parents et de la MDPH. Il a en charge l'accueil et l'information des parents d'élèves en situation de handicap. Il suit en continu le parcours scolaire de l'élève, à l'école, au collège et au lycée et veille aux conditions dans lesquelles se déroule le projet personnalisé de scolarisation.

L'enseignant référent organise au moins une équipe de suivi de la scolarisation par an pour tout élève bénéficiant d'un projet personnalisé de la scolarisation, remis par la MDPH.

Au nombre de 21 sur le département, les enseignants référents exercent sur un secteur géographique précis. Leurs coordonnées sont affichées dans tous les établissements scolaires.

Elles peuvent également vous être communiquées par **l'inspection de l'éducation nationale en charge de l'Adaptation Scolaire et Scolarisation des élèves Handicapés (IEN ASH)**.

L'ULIS TFV (troubles de la fonction visuelle) offre une réponse cohérente aux élèves déficients visuels. Après décision de la CDAPH, l'élève est inscrit en ULIS et dans sa classe de référence.

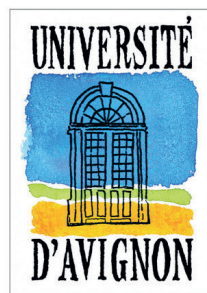
**Inspection de l'Éducation Nationale ASH
(scolarisation des élèves en situation de handicap)**
49, rue Thiers 84077 AVIGNON cedex 04
Tél. 04 90 27 76 11 - Fax. 04 90 82 96 18
Courriel. ce.ien.ash84@ac-aix-marseille.fr

**AMENAGEMENTS
SCOLAIRES**

La demande d'aménagement des examens (temps majoré, utilisation d'un ordinateur, adaptation des documents, secrétaire AESH...) fait l'objet d'une demande particulière et distincte.

Le dossier est à retirer auprès de l'établissement scolaire directement.

Université



L'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse s'est engagée pour l'accueil et l'accompagnement des étudiants en situation de handicap.

Une collaboration étroite entre les différents acteurs des formations et des services de l'Université permet la mise en place d'outils de compensation individualisés (aménagements pédagogiques et des examens, ou des aides humaines, ou du matériel mis à disposition).

Attention, pour les aménagements, il n'y a pas de continuité systématique entre le lycée et l'Université. Il est conseillé d'anticiper dès que l'admission Post-Bac est renseignée.

N'hésitez pas à vous rapprocher :

- de Relais Handicap pour y rencontrer la chargée d'accueil,
- de la Médecine Préventive Universitaire (MPU) où un médecin et une infirmière sont à votre écoute.

Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse
74 rue L. Pasteur 84021 Avignon

Relais Handicap : 04 90 16 25 62 bureau 0W18
relais-handicap@univ-avignon.fr

MPU : 04 90 16 25 72 bureau 0E36
medecine-preventive@univ-avignon.fr

La MDPH

A la suite de la loi du 5 février 2005, pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, **la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)**, sous tutelle administrative et financière du Conseil Départemental, conseille et informe sur les droits et les prestations en lien avec le handicap de l'enfant ou de l'adulte.

Elle aide à élaborer un projet de vie et envisage avec la personne des solutions adaptées. L'équipe pluridisciplinaire de la MDPH (médecins spécialisés, ergothérapeutes, infirmière, assistantes sociales...) évalue la situation de la personne, au regard de son projet de vie.

La Commission des Droits et de l'Autonomie, mise en place par la MDPH, statue sur les attributions envisagées, telles que l'allocation aux adultes handicapés (AAH), la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH), la prestation de compensation du handicap (PCH), la carte mobilité inclusion (CMI), la formation et l'orientation professionnelle ainsi que des prestations spécifiques pour les enfants.

ACCUEIL MDPH : 22, bd Saint Michel, 84000 Avignon
du lundi au jeudi 8h30-12h et 13h30-17h

① du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30 (appel gratuit d'un poste fixe)

Adresse postale : **MDPH 84 CS 90502 - 84096 Avignon Cedex 9**

Courriel : accueillmdph@mdph84.fr

N° Vert 0 800 800 579

Fax ou SMS 04 90 89 40 27

ACCUEIL MDPH

auprès des Espaces Départementaux des Solidarités (EDeS)

à Apt, Bollène, Carpentras, Cavaillon, Isle/Sorgue, Orange, Sorgues, Valréas, Vaison-la-Romaine et Pertuis.

Renseignements sur les horaires d'accueil au N° Vert **0 800 800 579**.

Emploi



L'Association nationale de Gestion du Fonds d'Insertion professionnelle des Personnes Handicapées intervient auprès des personnes

handicapées et des entreprises du secteur privé, au travers d'aides financières, services et prestations, en lien avec le maintien dans l'emploi et l'insertion professionnelle.

AGEFIPH Délégation Régionale PACA Corse

118, avenue Francis Perrin N°26 Rousset Parc Club

13106 ROUSSET Cedex Tél. 0811 37 38 39 Fax. 04 42 93 15 40
paca@agefiph.asso.fr - www.agefiph.asso.fr



Le Fonds d'Insertion pour les Personnes Handicapées de la Fonction Publique, l'action du FIPHFP vise à permettre à tout agent en situation de handicap de vivre, notamment grâce à

l'emploi, sa pleine citoyenneté. Il accompagne les employeurs publics et relève au quotidien le défi de l'égalité dans les domaines de l'emploi et de l'accessibilité

FIPHFP - www.fiphfp.fr

Sport et Fondation

Le Comité Départemental Olympique et Sportif de Vaucluse



Le comité de pilotage Sport et Handicaps présente un guide Sport et Handicaps, qui se veut être le plus simple possible. C'est un outil utile et pratique pour toutes les personnes souhaitant connaître les pratiques sportives ouvertes aux personnes handicapées dans notre département.



Le C.D.O.S. 84

Maison Départementale des Sports
4725, rocade Charles de Gaulle - AVIGNON
Tél: 04 26 03 17 25 - Fax: 04 32 74 09 36
www.vaucluse.franceolympique.com/

Fondation Frédéric GAILLANNE Mira Europe



FONDATION
FRÉDÉRIC
GAILLANNE

Reconnue d'utilité publique et accréditée par la fédération internationale de chiens-guides, la Fondation éduque et offre des **chiens-guides à des enfants aveugles de 12 à 18 ans** afin de leur permettre d'acquérir de la liberté, de l'autonomie et de favoriser leur intégration scolaire et sociale, tout en construisant leur futur parcours professionnel.

Elle remet également des chiens à des enfants présentant d'autres formes d'handicaps et des chiens d'accompagnement social dans des centres spécialisés. Le Centre organise régulièrement des stages de déplacement avec le chien-guide à l'intention des jeunes déficients visuels. Ces stages sont pris en charge par la Fondation (hébergement, repas et encadrement).

Fondation Frédéric Gaillanne – Mira Europe

150, chemin de la Tour de Sabran
84800 L'Isle sur la Sorgue - Tel : 04 90 85 11 05
contact@miraeurope.org www.miraeurope.org

Bon
à savoir

Journée Mondiale de la VUE, le 12 octobre 2018

Association Nationale des Parents d'Enfants Aveugles ANPEA

12 bis rue Picpus 75012 PARIS - Tél. 01 43 42 41 48

« L'arc en ciel » Marseille 04 91 39 68 00 arcencien@irsam.asso.fr

La TCRA pour Personnes à Mobilité réduite propose un service de transport spécifique sur réservation. Ce service PMR ou «Allo Bus» est réalisé par un véhicule aménagé et identifié. Accueillant jusqu'à 8 personnes dont deux personnes en fauteuil, il circule sur les communes du Grand Avignon, de 8h15 à 18h30.

TCRA 173 rue Petit Gigognan BP 915, 84090 Avignon Cedex 9

Tél. 0 800 456 456 ou 04.32.76.00.00 - Fax. 04.32.76.00.27

Site. www.tcra.fr

Association Champ d'Idées, soutien des projets culturels et/ou artistiques avec une attention particulière pour les projets en lien le secteur scolaire, sanitaire et social. 06 72 28 22 07 asschamp.idees@gmail.com

Centre d'Appel et de Conseils GRATUIT

Malvoyance, DMLA, Glaucome....

Des professionnels spécialisés dans la déficience visuelle sont à votre écoute, pour apporter une réponse personnalisée et/ou une orientation vers les bons interlocuteurs,

du lundi au vendredi de 10h/12h30 et de 13h30/18h.

N° Vert 0 800 013 010



MALVOYANCE
DMLA, GLAUCOME...

CENTRE D'APPEL ET DE
CONSEILS GRATUITS

N° Vert 0800 013 010

Du lundi au vendredi
de 10H à 12H30 et de 13H30 à 18H



Collectif handicap Vaucluse

22 bd Saint Michel 84000 AVIGNON Tél. 06 87 47 13 26

Mail. contactchv84@gmail.com - Site. www.ch84.sitew.fr